

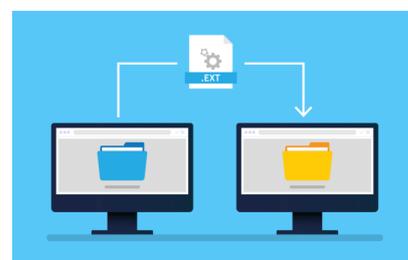
Transmettre un document par mail

Tout ce qu'il faut savoir pour le faire correctement

Note générale :

→ Nos partenaires et Ligne Bleue vous permettent de transmettre vos documents scannés ou photographiés par mail.

→ Nous devons malheureusement constater que pour toutes sortes de raisons, certains clients nous transmettent des documents floutés, incomplets, en fichiers séparés, peu lisibles ou sujets à interprétation, etc.



Pour les envois de documents de et à la Banque Triodos, consultez notre fiche pratique n° 2.

Auteur de cette fiche et éditeur responsable

Bernard Poncé, Gérant de
Ligne Bleue sprl
FSMA 0.832.888.322

Avenue du Parc 8
5004 Bouge (Namur)
Tél. : 081 733534
Gsm : 0494 725753

info@lignebleue.biz
www.lignebleue.biz

Correction : aléatoire.
N'hésitez pas à nous signaler nos coquilles... :-)

© Images : Freepik.com et
Bernard Poncé.

Ce document a été établi
par notre bureau à l'usage
exclusif de notre clientèle.
Tous droits réservés.

→ Ne pensez pas qu'il appartienne à la personne qui va devoir encoder vos données de les déchiffrer ou de passer outre à des imprécisions qu'elle devrait corriger. Rappelons qu'il s'agit de documents contractuels et que dans votre intérêt, ils ne doivent prêter à aucune confusion.

→ Nous vous invitons dès lors à bien suivre les consignes au verso.

Dans tous les cas, étant donné la charge administrative supplémentaire que génèrent les corrections à devoir apporter aux documents inadéquats, nous nous réservons le droit de les refuser et d'en demander de nouveaux, correctement établis.

→ Si vous ne disposez pas du matériel adéquat, passez par la voie postale ou faites-vous aider par un membre de la famille ou vos amis.

- Imprimez toujours en **bonne qualité** et de préférence en couleur, surtout si vous comptez envoyer vos documents par mail.

- Complétez vos documents avec soin, en **lettres capitales**.

- Scannez vos documents en **bonne qualité**. Veillez à ce qu'ils soient bien droits !

- Vous pouvez photographier les documents mais **uniquement les petits formats**, comme les cartes d'identité, les cartes de banque, les vignettes de mutuelle, etc.

- Assurez-vous que la lisibilité soit exempte de doutes, flous, etc. **Prenez toujours votre photo bien à la verticale** et assurez-vous que tout le document soit dans le cadre, sans plus ! Les photos pour les formats A4 et assimilés ne sont plus acceptées.

- **Vérifiez toujours votre document** après scan ou photo et mettez-vous à la place de la personne qui va devoir le lire et qui ne vous connaît absolument pas !

- Envoyez-nous de préférence des documents **en format PDF** et toujours en **pièces jointes** (pas incluses dans le texte du mail !). A défaut, un format photo JPEG est accepté.

- Evitez les compressions ZIP ou RAR. Si votre fichier est trop volumineux, **passer par We tranfer** (gratuit).

- A défaut d'une qualité suffisante, préférez l'envoi postal (Ligne Bleue – Avenue du Parc 8 – 5004 Bouge).